



Le Conseil d'examen
du prix des
médicaments
brevetés

Depuis 1987

CEPMB COMMUNIQUÉ

OTTAWA, le 18 juin 2008 : Le Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, M. Steven Fletcher, vient de déposer en Chambre le rapport annuel 2007 du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB).

Le rapport présente d'amples renseignements sur les tendances de la valeur des ventes et des prix des médicaments au Canada, dont les résultats des comparaisons des prix des médicaments au Canada avec ceux des pays de comparaison, le niveau de conformité des brevetés aux Lignes directrices sur les prix excessifs, les activités d'application et les audiences ainsi que les dépenses des brevetés dans la R-D.

Selon le rapport, les ventes de médicaments brevetés au Canada a augmenté de 3,0 % en 2007 et totalise 12,3 milliards de dollars et représente 66,0 % de l'ensemble des ventes de médicaments au Canada, soit un peu moins qu'en 2006. Les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments, mesurés à l'aide de l'Indice des prix des médicaments brevetés (IPMB) a diminué d'un taux moyen de 0,1 % alors que l'Indice des prix à la consommation (IPC) était de 2,1 % pour la même période. Par rapport aux sept pays de comparaison, les prix des médicaments au Canada se situent au deuxième rang des prix les plus élevés, après les États-Unis. Ceci tient compte de la conversion des devises aux taux de change du marché et reflète l'effet de la récente appréciation de la valeur du dollar canadien.

En 2007, les brevetés ont rapportés 64 nouveaux médicaments brevetés pour usage humain dont 20, représentant 34 produits médicamenteux, étaient de nouvelles substances actives. En date du 31 mars 2008, le personnel du Conseil avait effectué l'examen du prix de 53 des 64 nouveaux produits médicamenteux brevetés. De ces 53 produits, 47 ont été jugés conformes aux Lignes directrices sur les prix excessifs et les 6 autres sont encore sous examen. En 2007, 1 178 produits médicamenteux brevetés pour usage humain étaient assujettis à la compétence du Conseil en matière d'examen du prix. Enfin, le Conseil a accepté neuf engagements de conformité volontaire et mène actuellement de front sept audiences et 103 enquêtes sur les prix des médicaments brevetés.

Les dépenses de R-D des brevetés ont augmenté au Canada en 2007. En effet, les brevetés ont fait rapport pour 2007 de dépenses de R-D au Canada totalisant 1 325 millions de dollars. De ce montant, 1 184 millions de dollars ont été engagés dans la R-D par des brevetés membres de Les Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D). Pour tous les brevetés, le ratio des dépenses de R-D par rapport aux recettes tirées des ventes a légèrement augmenté en 2006, passant de 8,1 % qu'il était en 2006 à 8,3 % en 2007. Les ratios des brevetés membres de Rx&D ont aussi augmenté, passant de 8,5 % à 8,9 %.

Au titre de son mandat de réglementation, le Conseil a poursuivi la révision de ses Lignes directrices sur les prix excessif en menant des consultations de grande envergure auprès de ses intervenants. Dans son message, le Président a affirmé que le Conseil « entend continuer de donner à ses intervenants l'occasion de participer sur une base régulière à ses activités de consultation, un volet important des efforts que déploie le Conseil pour s'assurer que ses décisions sont équilibrées et justes et qu'elles servent adéquatement les intérêts de la population canadienne ».

Le CEPMB demeure résolu à exercer avec transparence et équité son mandat qui est de protéger les intérêts des consommateurs et de contribuer au régime de soins de santé.

Pour renseignements : Sylvie Dupont, Secrétaire du Conseil ; Tél. : (613) 954-8299; Interurbains sans frais 1 877 861-2350; Courriel : sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés a pour mission de protéger les intérêts des consommateurs et de contribuer aux soins de santé de la population canadienne en veillant à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs, en analysant les tendances des prix de tous les médicaments et des dépenses des brevetés dans la recherche-développement au Canada et en faisant rapport des tendances observées.

Canada